

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00256

Numéro SIREN : 312 730 674

Nom ou dénomination : EURO-INFORMATION - Europeenne de Traitement de l'Information

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2021 sous le numéro de dépôt 10992



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Euro Information - Européenne de Traitement de l'Information S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Euro Information - Européenne de Traitement de l'Information S.A.S.
4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg
Ce rapport contient 26 pages
Référence : GTC-212-001

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92068 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Euro Information - Européenne de Traitement de l'Information S.A.S.

Siège social : 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg
Capital social : € 53 212 140

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société Euro-Information – Européenne de Traitement de l'Information S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Euro-Information – Européenne de Traitement de l'Information S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 81 253 930,90 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note « Eléments n°1-1 Règles et méthodes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particuliers les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 8 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Guy Troffer-Charlier
Associé

BILAN

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	brut	amort/prov	net	net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	638 885 003,50	509 499 717,75	129 385 285,75	118 427 929,20
Droit au bail, Fonds commercial	467 823,61		467 823,61	557 823,61
Immobilisations corporelles				
Terrains	13 411 109,80		13 411 109,80	11 787 109,80
Constructions	224 770 737,59	88 687 136,24	136 083 601,35	110 195 940,81
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 233 126 908,16	1 061 668 819,80	171 458 088,36	187 123 888,23
Autres immobilisations corporelles	12 597 689,55	4 325 373,01	8 272 316,54	4 554 404,21
Immobilisations corporelles en cours	26 085 547,54		26 085 547,54	25 068 560,47
Avances et acomptes	73 103 981,06		73 103 981,06	64 436 073,23
Immobilisations financières	159 864 560,06	76 400 948,67	83 463 611,39	359 534 552,91
TOTAL I	2 382 313 360,87	1 740 581 995,47	641 731 365,40	881 686 282,47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens et services				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 531 216,89		19 531 216,89	22 558 063,12
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	132 644 645,17	1 558 773,29	131 085 871,88	169 926 448,32
Autres	49 188 546,04	0,00	49 188 546,04	43 463 913,88
Valeurs mobilières de placement	4 500,00		4 500,00	4 500,00
Disponibilités	997 366 892,23		997 366 892,23	332 868 580,78
Charges constatées d'avance	68 494 881,14		68 494 881,14	62 793 964,36
Ecart de conversion Actif				
TOTAL II	1 267 230 681,47	1 558 773,29	1 265 671 908,18	631 615 470,46
TOTAL GENERAL (I) + (II)	3 649 544 042,34	1 742 140 768,76	1 907 403 273,58	1 513 301 752,93

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	53 212 140,00	53 212 140,00
Prime de Fusion	56 428 269,83	56 428 269,83
Réserves		
Réserve légale	5 321 214,00	5 321 214,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	1 191 980 087,91	1 073 103 087,91
Report à nouveau	489,03	648,55
Résultat de l'exercice	385 780 208,63	121 980 881,98
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	20 702 533,51	17 585 236,72
TOTAL I	1 713 424 942,91	1 327 631 478,99
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 863 511,10	
Provisions pour charges	310 661,89	268 450,12
TOTAL II	15 174 172,99	268 450,12
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	246 004,20	246 004,20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 135 538,23	153 300 148,91
Dettes fiscales et sociales	10 234 521,67	10 560 835,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 049 498,48	18 232 418,19
Autres dettes	2 091 461,10	1 212 578,16
Produits constatés d'avance	3 047 134,00	1 849 839,00
TOTAL III	178 804 157,68	185 401 823,82
TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III)	1 907 403 273,58	1 513 301 752,93

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de march. et approvisionnements	152 846 629,28	141 415 583,51
Variations de stock (moins ou plus)		
Autres charges externes (moins ou plus)	846 690 851,79	819 698 066,00
Impôts, taxes, versements assimilés	8 427 734,64	8 552 044,09
Salaires et traitements	3 973 390,15	3 665 165,92
Charges sociales	1 982 462,03	1 647 333,96
Autres charges de gestion courante	72 001 371,26	71 391 763,93
Dotations aux amortissements et aux provisions	227 597 005,47	205 752 624,28
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION :	1 313 519 444,62	1 252 122 581,69
CHARGES FINANCIERES :		
Intérêts et autres charges	39 304 148,74	30 308 143,92
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES :	39 304 148,74	30 308 143,92
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	62 517,51	31 543,33
Sur opérations de capital	351 647 659,55	13 211 781,76
Dot aux amts, aux dépréciations et aux provisions	18 142 992,15	3 854 174,89
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES :	369 853 169,21	17 097 499,98
PARTICIPATION DES SALAIRES	74 741,90	68 920,56
IMPOTS SUR LES BENEFICES :	27 264 756,00	46 933 087,00
TOTAL DES CHARGES :	1 750 016 260,47	1 346 530 233,15
BENEFICE :	385 780 208,63	121 980 881,98
TOTAL GENERAL :	2 135 796 469,10	1 468 511 115,13

COMPTE DE RÉSULTAT

PRODUITS	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Prestations de services	1 345 210 567,08	1 349 255 908,09
Ventes de marchandises	22 454 151,03	10 148 904,97
Montant net du Chiffre d'affaires :	1 367 664 718,11	1 359 404 813,06
Production immobilisée	17 229 158,39	27 745 418,15
Production stockée		
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 663 159,08	3 299 390,16
Autres produits	102 368,60	22 623,49
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION :	1 387 659 404,18	1 390 472 244,86
PRODUITS FINANCIERS :		
Intérêts et autres produits	163 645 895,77	64 471 566,06
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS :	163 645 895,77	64 471 566,06
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	52 171,41	86 314,48
Sur opérations de capital	584 276 813,48	13 231 534,03
Rep sur provisions et dépréciations et transferts de charges	162 184,26	249 455,70
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS :	584 491 169,15	13 567 304,21
TOTAL DES PRODUITS :	2 135 796 469,10	1 468 511 115,13
PERTE :		
TOTAL GENERAL :	2 135 796 469,10	1 468 511 115,13

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 1 907 403 273,58 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 385 780 208,63 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après (n° 1 à 16), font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le mardi 16 février 2021 par le Conseil de Direction.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n°	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	INFORMATIONS		
		produites	non produites	
			N/S	N/A
1	<u>I. - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u> Méthodes d'évaluation Calcul des amortissements et des provisions Changements de méthode Dérogations Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	1-1		
	<u>II. - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
2	Etat de l'actif immobilisé	2		
3	Etat des amortissements	3		
4	Etat des provisions	4		
5	Etat des échéances des créances et des dettes	5		
6	Informations et commentaires sur :			
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	6-1		
	2. Réévaluation			*
	3. Frais d'établissement			*
	4. Frais de recherche appliquée et développement			*
	5. Fonds commercial	6-5		
	6. Intérêts immobilisés			*
	7. Intérêts sur éléments de l'actif circulant			*
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			*
	9. Avances aux dirigeants			*
	10. Produits à recevoir	6-10		
	11. Charges à payer	6-11		
	12. Charges et produits constatés d'avance	6-12		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices			*
	14. Composition du capital social	6-14		
	15. Parts bénéficiaires			*
	16. Obligations convertibles			*
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net	6-17		
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	6-18		
	19. Charges et produits exceptionnels	6-19		
	20. Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières	6-20		

	<u>III. - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</u>			
7	Variation des capitaux propres	7		
8	Crédit-bail	8		
9	Engagements financiers	9		
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	10		
11	Intégration fiscale	11		
12	Transferts de charges	12		
13	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	13		
14	Effectif moyen	14		
15	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	15		
16	Liste des filiales et participations	16		
17	Dettes garanties par des sûretés réelles			*
18	Rémunérations des dirigeants			*
	<u>IV. - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>	pm		

N/S = non significatives

N/A = non applicables

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 1-1

REGLES ET METHODES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les coûts d'acquisition et les droits d'utilisation des logiciels.

Ils sont amortis linéairement sur une durée d'un an à 3 ans.

L'amortissement fiscal est égal à l'amortissement économique.

B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les normes sur les actifs ont été appliquées avec effet au 01/01/05 selon la méthode rétrospective.

De ce fait en vertu des règlements CRC 2004-06 et CRC 2002-10, notre société a adopté le principe d'une décomposition de ses constructions, les autres immobilisations n'ayant nécessité aucun traitement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- | | |
|---|-----------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 10 ans |
| - Installations techniques | 5 ans |
| - Matériel et outillage industriels | 3 à 5 ans |
| - Constructions décomposées en : | |
| o gros œuvre : | 30 à 60 ans (*) |
| o clos et couvert : | 30 ans |
| o second œuvre : | 10 ans |
| o lots techniques : | 20 à 25 ans |

(*) : Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre l'amortissement suivant les durées d'utilisation économique et la durée d'usage de 25 ans.

C) PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières et les titres sont évalués d'après leur valeur historique. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable conformément aux normes sur les actifs. Le compte titres de participation LYF SAS a été provisionné à hauteur 32 024 529,32 €, celui de EAC à hauteur de 5 753 600,00 € et celui de de EI EPITHETE à hauteur de 1 517 100,00 €.

Euro-Information SAS a cédé sa participation dans Euro Information TELECOM le 31 décembre 2020 en constatant un produit de cession de 564 082 917,00 € pour une valeur nette comptable des titres de 331 880 866,00 €.



Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable conformément aux normes sur les actifs.

E) COMPTES COURANTS

Au mois de Décembre 2020, Euro-Information S.A.S. a participé à l'augmentation de capital de LYF SAS pour 35,0 M€. Par ailleurs, le compte-courant d'Euro-Information S.A.S. d'un solde de 11,9 M€ a été remboursé suite à l'augmentation de capital réalisé et donc la provision existante de 11,9 M€ a également été reprise sur l'exercice.

F) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les indemnités de fin de carrière sont externalisées par un contrat d'assurance à concurrence de 80 % de leur montant et les primes de médaille du travail à hauteur de 100 %. Au titre de ces 2 contrats, notre société a versé une cotisation d'assurance de 72 054,45 € en 2020. Conformément au principe de prudence, un montant de 20 % des droits des salariés d'Euro-Information SAS soit 310 661,89 € a été maintenu dans les provisions au passif du bilan au titre des indemnités de fin de carrière. Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- âge de départ : 62 ans
- turnover : variable selon la tranche d'âge
- taux d'actualisation : 0,45 %
- taux de charges sociales : 57 %

Une provision pour risque de 14 863 511,10 € a été dotée au cours de l'exercice pour couvrir principalement le litige sur les indemnités de non-exécution du contrat de construction suite à l'abandon d'un projet immobilier.

Il n'existe pas de risque éventuel non provisionné.

G) OPERATIONS EN DEVISES :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

H) EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

La crise de la COVID-19 qui a frappé le réseau bancaire a amené Euro Information à consentir une ristourne exceptionnelle sur l'exercice 2020.

I) EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 2

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE (EXPRIME EN EUROS)

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions créations apports et augmentations par virement de poste nouveaux prêts augmentations des intérêts courus	Diminution par virements de poste à poste	Cessions scissions mises hors service remboursements de prêts diminution des intérêts courus	Valeurs brutes en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licence, procédés, droits et valeurs similaires	555 598 994,87	89 127 972,07		5 841 963,44	638 885 003,50
Droit au bail, fonds commercial	557 823,61			90 000,00	467 823,61
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
TOTAL I.	556 156 818,48	89 127 972,07		5 931 963,44	639 352 827,11
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	11 787 109,80	1 624 000,00			13 411 109,80
Constructions	68 194 164,72	25 525 968,27	5 990 590,35	13 082,50	87 716 460,14
Installations générales, agencements et aménagements de constructions	119 090 681,57	32 235 014,31	13 732 685,07	538 733,36	137 054 277,45
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 213 074 568,19	133 960 620,38		113 908 280,41	1 233 126 908,16
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 925 233,14	840 177,52		533 025,84	3 232 384,82
Matériel de transport	0,00				0,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 849 625,32	3 991 173,13		475 493,72	9 365 304,73
Immobilisations corporelles en cours	25 068 560,47	17 709 643,53	16 692 656,46		26 085 547,54
Avances et acomptes	64 436 073,23	69 306 148,02	56 027 908,63	4 610 331,56	73 103 981,06
TOTAL II.	1 510 426 016,44	285 192 745,16	92 443 840,51	120 078 947,39	1 583 095 973,70
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	394 827 882,80	94 707 862,77		331 880 866,00	157 654 879,57
Autres titres immobilisés					
Prêts	645,00				645,00
Autres immobilisations financières	1 811 744,46	1 582 358,04		1 185 067,01	2 209 035,49
TOTAL III.	396 640 272,26	96 290 220,81		333 065 933,01	159 864 560,06
TOTAL GENERAL : (I+II+III)	2 463 223 107,18	470 610 938,04	92 443 840,51	459 076 843,84	2 382 313 360,87

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS (EXPRIME EN EUROS)

	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCE, PROCEDES, DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	437 171 065,67	77 761 122,82	5 432 470,74	509 499 717,75
DROIT AU BAIL, FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TOTAL I.	437 171 065,67	77 761 122,82	5 432 470,74	509 499 717,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	14 797 478,20	2 436 284,16	4 503,08	17 229 259,28
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE CONSTRUCTIONS	62 291 427,28	9 600 400,05	433 950,37	71 457 876,96
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 025 950 679,96	135 132 849,02	99 414 709,18	1 061 668 819,80
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	1 625 397,71	263 010,36	510 672,30	1 377 735,77
MATERIEL DE TRANSPORT				
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE, MOBILIER	2 595 056,54	824 892,31	472 311,61	2 947 637,24
TOTAL II.	1 107 260 039,69	148 257 435,90	100 836 146,54	1 154 681 329,05
TOTAL GENERAL (I+II)	1 544 431 105,36	226 018 558,72	106 268 617,28	1 664 181 046,80

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 4

NATURE DES PROVISIONS

	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00			0,00
POUR INVESTISSEMENTS	0,00			0,00
POUR HAUSSE DE PRIX	0,00			0,00
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	17 585 236,72	3 279 481,05	162 184,26	20 702 533,51
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	0,00	0,00		0,00
TOTAL (I)	17 585 236,72	3 279 481,05	162 184,26	20 702 533,51
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00			0,00
POUR LITIGES	0,00	14 863 511,10		0,00
POUR AMENDES ET PENALITES	0,00			14 863 511,10
POUR PERTES DE CHANGE	0,00	0,00		0,00
POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	268 450,12	42 211,77	0,00	310 661,89
POUR IMPOTS	0,00			0,00
POUR CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL (II)	268 450,12	14 905 722,87	0,00	15 174 172,99
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00		0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	37 105 719,35	39 295 229,32	0,00	76 400 948,67
STOCK ET EN-COURS	0,00		0,00	0,00
CLIENTS	2 394 679,87	1 536 234,98	2 372 141,56	1 558 773,29
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 900 000,15		11 900 000,15	0,00
TOTAL (III)	51 400 399,37	40 831 464,30	14 272 141,71	77 959 721,96
TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III)	69 254 086,21	59 016 668,22	14 434 325,97	113 836 428,46
DOTATIONS D'EXPLOITATION	2 663 129,99	1 578 446,75	2 372 141,56	1 869 435,18
DOTATIONS FINANCIERES	49 005 719,50	39 295 229,32	11 900 000,15	76 400 948,67
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	17 585 236,72	18 142 992,15	162 184,26	35 566 044,61

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
	€	€	€
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	645,00		645,00
Autres immobilisations financières	2 209 035,49		2 209 035,49
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	132 644 645,17	132 644 645,17	
Autres créances & avances et acomptes fournisseurs	68 719 762,93	68 719 762,93	
Capital souscrit - appelé, non versé			
TOTAL GENERAL	203 574 088,59	201 364 408,10	2 209 680,49

ETAT DES DETTES	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
	€	€	€
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	246 004,20		246 004,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 135 538,23	133 135 538,23	
Dettes fiscales et sociales	10 234 521,67	10 234 521,67	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 049 498,48	30 049 498,48	
Autres dettes	2 091 461,10	2 091 461,10	
TOTAL GENERAL	175 757 023,68	175 511 019,48	246 004,20

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément n° 6-1

RENSEIGNEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

Postes du bilan	montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées*	avec lesquelles la société a un lien de participation**	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes en cours			
Clients et comptes rattachés	8 838 117,50	1 112 949,25	
Autres créances	9 769 568,12	0,00	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 312 593,33	511 341,38	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00	
Autres dettes	878,02		

- les entreprises liées sont celles dans lesquelles EURO-INFORMATION S.A.S. détient une participation de plus de 50 % ou les entreprises en intégration globale.

- les entreprises avec un lien de participation sont celles dans lesquelles EURO-INFORMATION S.A.S. détient une participation comprise entre 10 et 50 %.

Elément n° 6-5

FONDS COMMERCIAL

	Valeur brute	Amortissements et Provisions	Valeur Nette Comptable
Fonds commercial	211 726,61		211 726,61
TOTAL	211 726,61		211 726,61

Ce fonds commercial représentatif d'une clientèle a été acquis le 1er juillet 2004.

Aucune provision n'a été constituée du fait de l'absence de constatation de perte de valeur.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Elément N° 6-10

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
	EUR
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	890 943,00
Autres créances :	2 809,82
Disponibilités	92 349,86
TOTAL	986 102,68

Elément N° 6-11

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	Montant
	EUR
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 372 374,72
Dettes fiscales et sociales	9 830 514,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
- Clients avoirs à établir	
- Charges diverses à payer	
TOTAL	19 202 889,71

Elément N° 6-12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
	EUR	EUR
Charges/Produits d'exploitation	68 494 881,14	3 047 134,00
Charges/Produits financiers		
Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL	68 494 881,14	3 047 134,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Élément N° 6-14

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions/parts sociales composant le capital au début de l'exercice	886 869	60,00
2 - Actions/parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions/parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions/parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	886 869	60,00

Élément N° 6-17

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

a) Répartition par secteur d'activité :

	Montant EUR
- Locations de matériels et de logiciels	200 932 524,49
- Maintenance de matériels et de logiciels	115 148 299,87
- Production informatique et prestations de service	1 029 129 742,72
- Ventes de matériels	22 437 153,42
- Ventes de fournitures	16 997,61
TOTAL	1 367 664 718,11

b) Répartition par marché géographique :

	Montant EUR
- France	1 172 971 795,38
- Etranger	194 692 922,73
TOTAL	1 367 664 718,11

Élément N° 6-18

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat EUR	Impôts EUR
Résultat courant	198 481 706,59	28 482 688,00
Résultat exceptionnel (et participation)	214 637 999,94	-1 217 932,00
Résultat comptable	413 119 706,53	27 264 756,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Élément N° 6-19

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Nature des charges	Montant
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	87 017,51
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	499 492,70
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	19 242 800,85
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	331 880 866,00
Dotations aux amortissements dérogatoires	3 279 481,05
Autres dotations aux provisions pour charges	14 863 511,10
TOTAL	369 853 169,21

Nature des produits	Montant
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 171,41
Produits de cessions des immobilisations incorporelles	526 798,81
Produits de cessions des immobilisations corporelles	19 584 716,50
Produits de cessions des immobilisations financières	564 153 690,00
Produits exceptionnels divers	11 608,17
Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)	
Reprises sur amortissements dérogatoires	162 184,26
Reprises sur provisions exceptionnelles	
TOTAL	584 491 169,15

Élément N° 6-20

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIERES (€)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières	Montant
Portefeuille de SICAV	4 500,00
Prix de revient :	4 500,00
Valeur liquidative au 31/12/2020 :	4 500,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Élément N° 7

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Situation au 31 décembre 2019	Augmentation de capital	Affectation résultat	Résultat 2020	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Situation au 31 décembre 2020
Capital	53 212 140,00						53 212 140,00
Prime de fusion	56 428 269,83						56 428 269,83
Réserve légale	5 321 214,00						5 321 214,00
Réserve facultative	1 073 103 087,91		118 877 000,00				1 191 980 087,91
Report à nouveau	648,55		-159,52				489,03
Résultat	121 980 881,98		-121 980 881,98	385 780 208,63			385 780 208,63
Provisions réglementées	17 585 236,72				3 279 481,05	162 184,26	20 702 533,51
TOTAUX	1 327 631 478,99		-3 104 041,50	385 780 208,63	3 279 481,05	162 184,26	1 713 424 942,91
Dividendes			3 104 041,50				

Élément N° 8

LEASINGS : ETAT DES REGLEMENTS

NATURE DES BIENS	VALEURS D'ORIGINE	ECHEANCES PAYEES LE 31.12.2020	A PAYER AVANT 1 AN	ECHEANCES A PAYER ENTRE LE 01.01.2022 ET LE 31.12.2025	ECHEANCES A PAYER APRES LE 31.12.2025	VALEURS RESIDUELLES A PAYER A LA FIN DU CONTRAT
TERRAINS	1 523 480,00	1 357 861,62	137 487,44	154 784,03	0,00	0,22
CONSTRUCTIONS	13 976 520,00	12 196 154,16	1 219 644,47	1 814 156,56	0,00	1,78
MATERIELS						
TOTAUX :	15 500 000,00	13 554 015,78	1 357 131,91	1 968 940,59	0,00	2,00

Élément N° 8

LEASINGS : TABLEAU D'AMORTISSEMENTS

NATURE DES BIENS	VALEURS D'ORIGINE DES BIENS	VALEURS NETTES AU 31.12.2019	AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	CUMULS AMORTISSEMENTS AU 31.12.2020	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31.12.2020
TERRAINS	1 523 480,00	1 523 480,00			1 523 480,00
CONSTRUCTIONS (*)	13 976 520,00	10 786 695,57	632 853,17	3 822 677,60	10 153 842,40
MATERIELS					
TOTAUX :	15 500 000,00	12 310 175,57	632 853,17	3 822 677,60	11 677 322,40

(*) : modes d'amortissements pratiqués : durée d'utilisation Propre à chaque composant (cf. : élément n° 1-1)



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Élément N° 9

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	Montant
	EUR
Engagements donnés	
Crédit Bail	3 326 072,50
Engagements reçus	
Avals et cautions	1 075 062,59

Élément N° 10

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	Montant
	EUR
RESULTAT DE L'EXERCICE	385 780 208,63
Impôt sur les bénéfices	27 264 756,00
RESULTAT AVANT IMPOTS	413 044 964,63
Variation des provisions réglementées	3 117 296,79
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (AVANT IMPOTS)	416 162 261,42

Élément N° 11

INTEGRATION FISCALE :

EURO INFORMATION S.A.S. constitue un groupe fiscal avec la société EURO INFORMATION EPITHETE S.A.S.

Élément N° 12

TRANSFERTS DE CHARGES :

Les transferts de charges s'élèvent à 291 017,52 € et concernent principalement les remboursements de sinistres.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Exercice 2020

Élément N° 13

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	BASES	IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES
	EUR	EUR
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées	20 702 533,51	6 629 572,00
O.P.V.C.M.		
Provision pour engagement retraite	310 661,89	99 483,00
Ecart de conversion Actif		
TOTAL	21 013 195,40	6 729 055,00

ALLEGEMENTS		
O.P.C.V.M.		
C3S	1 869 788,00	598 762,00
Participation des salariés	75 100,00	24 049,00
Impôts s/PV à CT différés		
Ecart de conversion Passif		
Provision pour engagement retraite		
Levée d'option CBI		
Autres provisions ayant supporté l'impôt		
TOTAL	1 944 888,00	622 811,00

Élément N° 13

EFFECTIF MOYEN

EFFECTIF MOYEN	Nombre
CADRES	32,5
GRADES	3
EMPLOYES	
TOTAL	35,5

Élément N° 13

IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg



Élément N° 16

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières		Capitaux	Quote-	Valeur comptable		Chiffre	Résultats	Dividendes
		propres	part	des titres		d'affaires	(bénéfice	encaissés
Filiales et participations	Capital	autres que	du capital	détenus		hors taxe	ou perte	par la
		le capital	détenue	Brute	Nette	du dernier	du dernier	société
			(en %)			exercice	exercice	au cours
						écoulé	clos)	de l'exercice
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication								
I. Filiales (détenues à + 50 %)								
a) EURO INFORMATION DEVELOPPEMENTS	7 718 985	129 351 028	100,00%	12 971 527	12 971 527	439 466 523	14 927 737	
b) EURO.P3C	9 525 000	32 229 049	100,00%	6 666 800	6 666 800	30 997 498	1 507 713	
c) EURO TELE SERVICES	1 000 000	10 140 333	100,00%	1 000 161	1 000 161	22 579 275	694 304	
d) EURO INFORMATION SERVICES	644 704	45 201 497	100,00%	6 922 244	6 922 244	101 194 221	1 675 844	
e) EURO-INFORMATION PLATEFORME DE SERVICES EXTERNES	8 000 000	-518 935	100,00%	8 000 000	8 000 000		-518 935	
f) EURO TVS	2 238 000	34 322 108	88,72%	2 362 913	2 362 913	25 708 972	35 251	
g) EURO INFORMATION DIRECT SERVICES	320 000	3 162 725	80,00%	238 821	238 821	15 900 130	-1 625 845	
h) EURO PROTECTION SURVEILLANCE	1 000 000	224 870 888	75,00%	540 913	540 913	192 128 057	27 310 686	
i) EUROINFORMATION INTERNATIONAL S.A.	31 000	582 008	100,00%	31 000	31 000	3 972 726	58 198	
j) DIRECT PHONE SERVICES *	450 000 TND	249 938	79,91%	249 390	249 390	2 127 431	-140 372	
k) INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPMENTS *	150 000 TND	101 799	79,80%	83 385	83 385	1 873 512	-81 286	
l) SAS COUBERTIN	500 000	-65 127	90,00%	450 000	450 000	861 261	116 190	
m) EURO INFORMATION EPIHETE	5 000 000	-1 517 098	100,00%	7 797 869	3 482 899	518 019	-1 517 098	
II. Participations (détenues jusqu'à 50 %)								
a) EURO AUTOMATIC CASH	2 357 000	40 848 391	50,00%	30 571 788	21 602 688	14 744 098	-11 851 969	
b) OFFRES INNOVANTES DE SERVICES	50 000	640 807	49,00%	24 500	24 500	9 572 897	297 126	
c) TAIT ESPAÑA, SL	150 000	665 270	13,00%	19 500	19 500	3 593 680	221 035	
d) BOREAL	500 000	7 818 360	10,00%	30 490	30 490	3 971 362	964 953	60 030
e) VR Payment GmbH	1 950 000	53 721 126	5,00%	2 727 200	2 727 200	96 005 173	13 592 174	75 000
f) Paysurf	9 000 000	-404 962	49,00%	4 410 000	4 410 000	0	-808 447	
g) LYF SAS (ex FIVORY SAS)	7 252 115	17 601 806	49,07%	71 916 309	8 799 430	1 132 816	-25 908 377	
h) INLIVEWITH **	11 111	419 564	12,01%	639 968	639 968	0	-21 825	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication.								
Filiales françaises (ensemble)								
Filiales étrangères (ensemble)								
Participations dans ces Sociétés françaises (ensemble)								
Participations dans ces Sociétés étrangères (ensemble)	NC	NC	NC	100	100	NC	NC	

* Pour nos filiales tunisiennes DIRECT PHONE SERVICES et INTERNATIONAL INFORMATION DEVELOPMENTS, le capital est exprimé en Dinars tunisiens (cours au 31/12/2020 : 3,2879 TND = 1 EUR).

** Chiffres 2019 concernant les données financières des filiales.



EURO-INFORMATION S.A.S
Société par Actions Simplifiée au capital de 53.212.140 €
Siège Social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG
R.C.S. STRASBOURG B 312 730 674 (78 B 256)

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Le mercredi 12 mai, à dix heures,

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19,

Les associés de la Société " EURO-INFORMATION - Européenne de traitement de l'Information ", Société par Actions Simplifiée au capital de 53.212.140 €, dont le siège social est à Strasbourg, 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN, ont été informés par la plaquette qui leur a été adressée en date du 19 avril 2021 par le Conseil de Direction, que l'assemblée se tiendrait sans la présence physique de ses membres et que ces derniers exerceraient leur droit de vote à distance, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Ouverture de l'Assemblée – désignation du bureau,
- 2 – Rapport de gestion du conseil de Direction,
- 3 – Rapports du Commissaire aux Comptes,
- 4 – Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 – Quitus aux membres du Conseil de Direction,
- 5 – Affectation du résultat,
- 6 – Conventions visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- 7 – Renouvellement du mandat de deux membres du Conseil de Direction,
- 8 – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Monsieur Frantz RUBLE, Président, préside l'Assemblée.

Monsieur Benoît WIESEL est désigné comme Secrétaire.

Le Président indique que 264 associés représentant 800.780 actions sur les 886.869 actions composant le capital social, ont exprimé leurs votes.

Monsieur Guy TROFFER, représentant la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire, a été régulièrement convoqué.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements devant, d'après la législation, être communiqués aux associés, leur ont été adressés avec la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion du Conseil de Direction, ainsi que du rapport sur les comptes annuels 2020 et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Le Président offre ensuite la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le Président indique ensuite le résultat des votes des résolutions suivantes :

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil de Direction et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2020 tels qu'ils ont été arrêtés et présentés et donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil de Direction pour l'exécution de leur mandat durant cet exercice.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élève à 7.874,97 Euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 2.522,00 Euros.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le bénéfice comptable s'établit à 385.780.208,63 €, et compte tenu d'un " Report à nouveau " positif de 489,03 €, décide de répartir le total de 385.780.697,66 € comme suit:

- dividende : 3.104.041,50 €
- réserve facultative : 382.676.000,00 €
- report à nouveau : 656,16 €

En conséquence, l'Assemblée Générale fixe le dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à 3,50 € net par action et en décide la mise en paiement à partir du 15 juin 2021.

Nous vous rappelons que la distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices était la suivante :

Exercice concerné	Montant mis en distribution	Montant éligible à l'abattement (*)
2017	3.104.041,50 €	3.104.041,50 €
2018	3.104.041,50 €	3.104.041,50 €
2019	3.104.041,50 €	3.104.041,50 €

(*) : Ce dividende est éligible à l'abattement en fonction du régime fiscal du bénéficiaire.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, prend acte qu'aucune opération nouvelle de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Direction de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL OCEAN représentée par Monsieur Jean-Pierre MORIN, pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Direction de la CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL D'ANJOU représentée par Madame Isabelle PITTO, pour une durée de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, déclarations ou publications qu'il appartiendra de faire.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à 12h00.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

**Certifié conforme à l'original
Frantz RUBLE, Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' with a horizontal line extending to the right and a vertical line crossing it.